

NOTE DE POLITIQUE GENERALE
du Secrétaire d'Etat à la Simplification administrative,
adjoint au Premier Ministre

KAFKA APPORTE DES RESULTATS

28 octobre 2005

1 Introduction

La note de politique générale de l'année passée a dressé le bilan provisoire du progrès enregistré par le Gouvernement en matière de simplification administrative. Il en est ressorti que Kafka marche: 4 des XII Œuvres ont été réalisées dans les 15 premiers mois de cette législature et 51 simplifications supplémentaires ont également été réalisées. Ceci démontre clairement que la dynamique de simplification était bel et bien lancée au sein du Gouvernement.

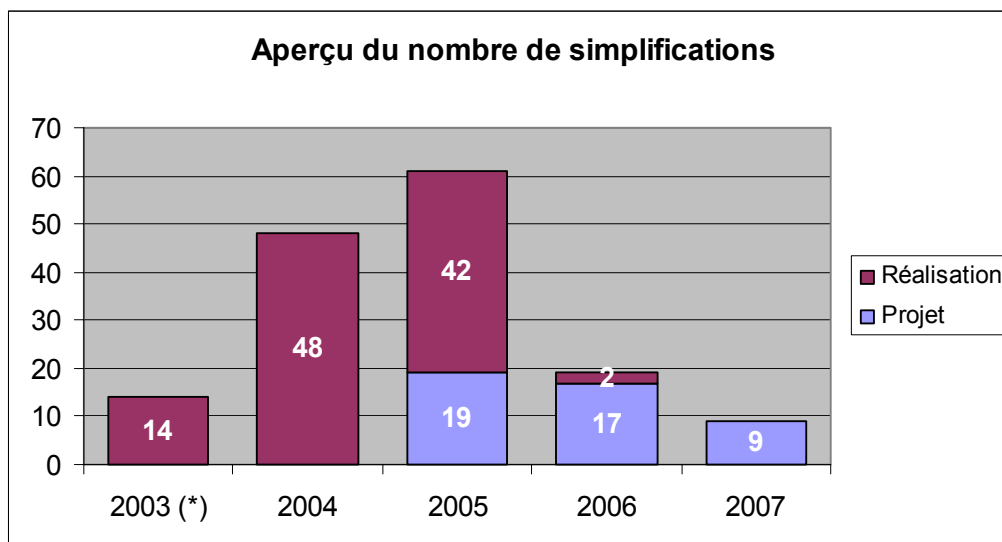
Un an plus tard, il est clair que l'action de simplification du Gouvernement a tout à fait atteint sa vitesse de croisière. En effet, c'est grâce à notre approche particulière des charges administratives que nous réalisons de plus en plus de simplifications concrètes pour le citoyen et l'entrepreneur. Il ressort des résultats récents de l'enquête menée par le Bureau fédéral du Plan que ces simplifications entraînent également une réduction sensible des charges administratives sur le terrain.

Cette note de politique traite successivement les simplifications réalisées moyennant le plan Kafka. Ensuite, nous parlerons brièvement de l'approche concrète de ce Gouvernement contre les tracasseries administratives et puis, nous résumerons les résultats récents de l'enquête menée par le Bureau fédéral du Plan. Et pour finir, les priorités pour 2006 seront citées.

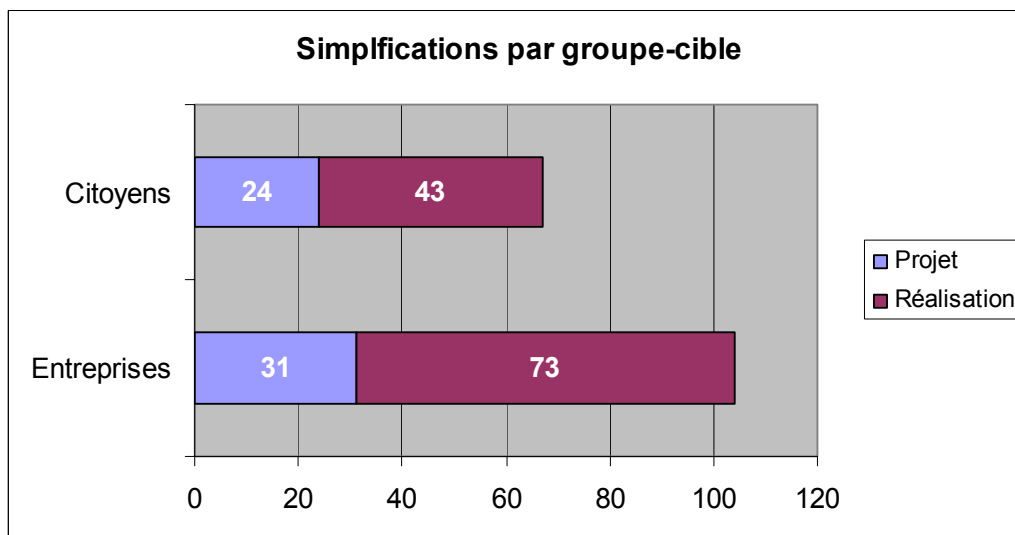
2 Résultats du plan Kafka

2.1 Aperçu global des simplifications

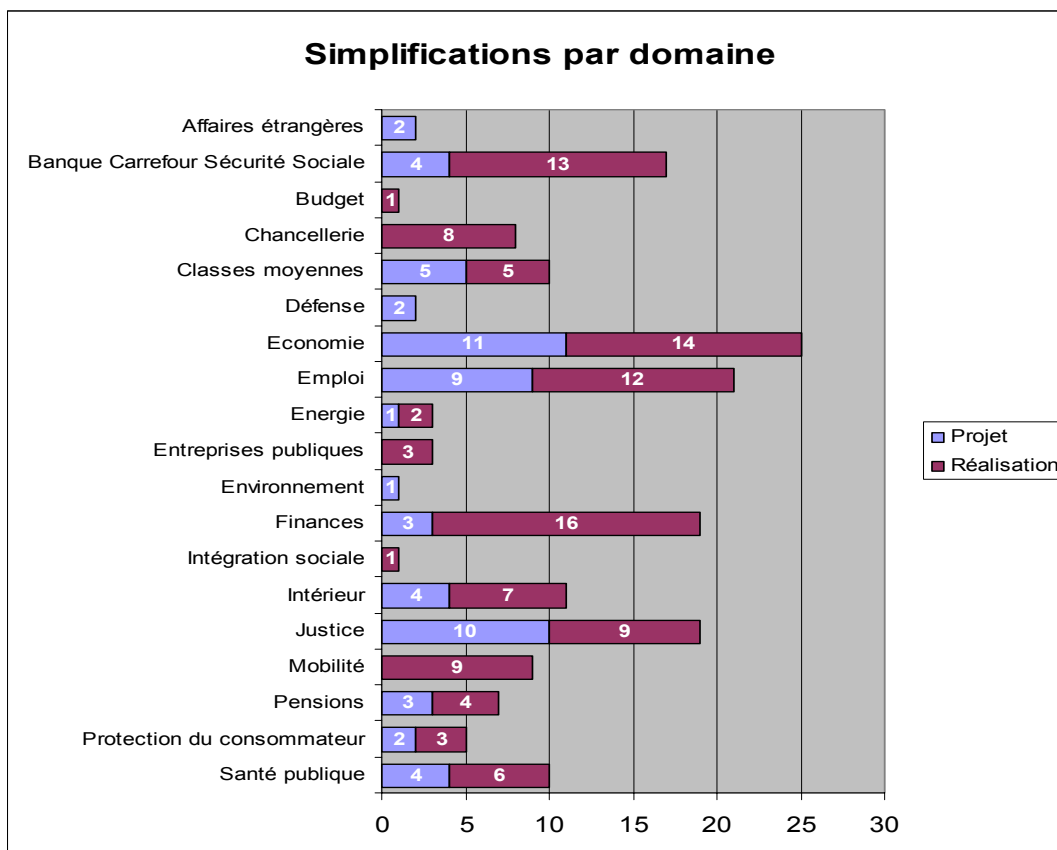
Les graphiques ci-dessous démontrent clairement que l'action de simplification du Gouvernement porte ses fruits.



(*) depuis le 1^{er} juillet 2003



(*) Etant donné que tant les citoyens que les entreprises bénéficient de certains projets de simplification, le nombre de réalisations et de projets par groupe cible est plus élevé que le total général.



(*) Etant donné que certains projets de simplification se rapportent à plusieurs domaines politiques, le nombre de réalisations et projets par domaine politique est plus élevé que le total général.

Analyse brève des résultats:

- Depuis juillet 2003, 106 simplifications au total ont été réalisées sur un total de 151 projets. 70% de toutes les simplifications promises a donc déjà été réalisé, ce qui représente un progrès de plus de 20% en un an;
- Ces nouvelles simplifications se sont répandues d'une manière équilibrée parmi les citoyens et les entreprises.
- La plupart des domaines politiques ont réalisé 1 ou plusieurs simplifications additionnelles.

2.2 **XII Œuvres**

Œuvre I: Suppression du certificat de bonnes conduite, vie et mœurs

L'implémentation du projet Phenix et l'harmonisation nécessaire de cette opération avec la modernisation du Casier Judiciaire Central pèsent sur la réalisation de ce projet. En effet, il faut attendre des résultats concrets jusqu'à ce que le Service Public Fédéral Justice puisse mettre le Casier Judiciaire Central en ligne et, tenu compte de la législation sur la vie privée, à disposition des

autres services publics. On est toujours en train de mener les négociations exigées à cet effet.

Œuvre II: Suppression de la certification conforme des copies

A été réalisée au niveau fédéral via l'article 508 de la loi-programme du 22 décembre 2003. Les arrêtés d'exécution nécessaires au niveau fédéral ont été rédigés. Une fois que le Conseil d'Etat a émis son avis, ces arrêtés d'exécution peuvent être signés et publiés. Entre-temps, la Région flamande et la Région wallonne ont également supprimé leurs copies conformes. Maintenant, nous devons encore attendre la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté française.

Œuvre III: Suppression du contrôle de pointage

Le cadre légal pour cette simplification a déjà été réalisé par l'article 142 de la loi-programme du 27 décembre 2004; les arrêtés d'exécution seront pris dans le courant de 2005.

Œuvre IV: Suppression des timbres fiscaux pour les permis de conduire

A été réalisée par l'Arrêté royal du 20 juillet 2005; entrera effectivement en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Œuvre V: Extension de Tax-on-Web et la déclaration d'impôt pré remplie

A été réalisée début juin 2004; les indépendants et les professions libérales peuvent désormais également remplir leur déclaration à l'impôt par voie électronique. Le nombre d'utilisateurs de cette application a fortement augmenté depuis 2005. En effet, plus de 500.000 déclarations à l'impôt ont été remplies par voie électronique. En 2005, plus de 4.000 comptables et fiscalistes ont été mandatés d'introduire les déclarations de leurs clients par voie électronique.

Œuvre VI: Collecte unique des données citoyens

Quelques simplifications ponctuelles ont été réalisées (p.ex. simplification de la déclaration de mariage, carte de stationnement à durée illimitée pour les personnes atteintes d'un handicap permanent, suppression de l'autorisation du bourgmestre pour une canne blanche); à l'heure actuelle, on est en train de commencer un audit avec le Registre national pour examiner quelles conditions doivent être remplies afin de parvenir à une utilisation unique et efficace des données insérées dans le Registre national.

Œuvre VII: Formulaire unique pour les starters

Partiellement réalisé: depuis janvier 2004, le nombre de jours nécessaires pour remplir les formalités pour les starters s'élevait à quelques jours pour les indépendants et ce nombre avait déjà diminué de 56 à 34 jours pour les sociétés. En 2005, on a encore réduit la durée de démarrage à 26 jours pour les personnes morales et on a pris des mesures préparatoires afin de limiter à 3 jours le traitement administratif du lancement d'une entreprise.

Œuvre VIII: Suppression des attestations et des certificats pour les marchés publics

A été réalisée au niveau fédéral: les attestations en matière de l'ONSS, de la TVA et les comptes annuels ne doivent plus être ajoutées depuis le 1^{er} juillet 2004.

L'Arrêté royal du 20 juillet 2005 a créé le cadre légal pour également supprimer ces attestations pour les marchés publics des autres niveaux politiques.

Œuvre IX: Réduction des obligations d'archivage et archivage électronique

La facturation électronique est de plus en plus utilisée sur le terrain. Le cadre juridique est mis à point moyennant le projet de loi dispositions diverses de sorte qu'il sera plus facile d'appliquer l'archivage électronique dans les entreprises. De la sorte, une grande partie de cet Œuvre a également été réalisée.

Œuvre X: Le numéro unique d'entreprise

A été réalisé: les entreprises peuvent se servir du numéro unique pour leurs déclarations TVA et ONSS depuis le 1^{er} janvier 2005. Des suppressions ponctuelles contiennent entre autres le numéro séparé pour les entreprises de courtage matrimonial.

Œuvre XI: La collecte unique des données entreprises

Un certain nombre de simplifications principales ont été réalisées: entre autres la suppression des livres comptables sur support papier, la simplification des obligations de publication pour les assemblées générales, le relèvement des seuils pour les concentrations d'entreprises. La Banque-Carrefour des Entreprises tourne à plein régime. Les autres autorités doivent se servir au maximum de cette banque de données.

Œuvre XII: Evaluation de la législation

Le test Kafka est d'application depuis le 1^{er} octobre 2004 pour le Conseil des Ministres et a été appliqué avec succès pendant plus de 500 fois.

2.3 Simplifications supplémentaires

A côté de la réalisation susmentionnée de 6 Œuvres, on a également exécuté 100 simplifications supplémentaires à partir de juillet 2003. Par exemple:

- la procédure de remboursement du droit d'accise sur le gasoil professionnel au secteur des transports a été simplifiée. En renforçant le contrôle, il y aura aussi une réduction des éventuelles fraudes lors de la déclaration des accises;
- la loi d'établissement a été assouplie; c'est la première fois en 75 ans que la réglementation dépassée a été supprimée pour 8 professions. L'objectif est d'éliminer les seuils pour les entreprises débutantes;
- les sociétés peuvent désormais introduire leurs comptes annuels par voie électronique auprès de la Centrale des Bilans de la Banque nationale de Belgique;
- les médecins ne doivent plus se déplacer 2 fois pour faire viser leur diplôme. Un seul déplacement suffit désormais.

3 Kafka marche: l'approche unique de la simplification rapporte

La simplification administrative, en tant qu'élément ou non d'une meilleure réglementation, figure partout en Europe sur l'agenda politique. La Commission européenne a ainsi récemment annoncé qu'elle veut retirer pas moins de 68 propositions de réglementation en cours.

Néanmoins, il arrive trop souvent que l'approche est limitée à la rédaction d'analyses sans engagement qui produisent des rapports volumineux pleins de recommandations mais avec peu de résultats concrets. Et lorsqu'il arrive qu'un projet de simplification soit défini, on se limite souvent à des adaptations purement légistiques de la réglementation (p.ex. coordination ou codification). Il est à douter que ces projets entraînent une valeur ajoutée pour le citoyen ou l'entrepreneur. Mais il y a encore un autre grand problème. Beaucoup de pays considèrent la simplification administrative comme une compétence supplémentaire et non prioritaire qui est ajoutée au portefeuille d'un responsable politique, ce qui n'est pas très bien pour le focus.

L'approche de notre Gouvernement offre un contraste marqué avec l'approche précitée. En effet, notre approche est axée sur des résultats:

- Les XII Œuvres de l'Accord de Gouvernement visent des simplifications concrètes pour les citoyens et les entrepreneurs;
- Un responsable politique à plein temps a été désigné. Celui-ci surveille sans cesse le focus sur le progrès tangible;
- Le plan Kafka contient des projets de simplification pour chaque membre du Gouvernement et assure ainsi l'engagement du Gouvernement entier dans l'action de simplification.

KAFKA = LA SOLUTION

Point de contact Kafka:

contact avec les problèmes concrets sur le terrain

Modèle de mesure Kafka:

chiffrage exact de chaque simplification

Test Kafka:

examiner et simplifier les nouvelles réglementations

En 2005, nous avons également poursuivi le développement des instruments pour l'action de simplification:

- Le point de contact Kafka: nous avons reçu plus de 5000 messages qui nous ont permis d'entrer en contact avec les problèmes administratifs concrets sur le terrain;
- Le modèle de mesure Kafka: le modèle standard des coûts néerlandais a été adapté à la situation en Belgique. Ce modèle nous a permis de chiffrer concrètement l'économie de chaque simplification depuis juin 2005;
- Le test Kafka: l'impact sur les charges administratives de chaque point au Conseil des Ministres est systématiquement examiné et, si possible, simplifié au préalable.

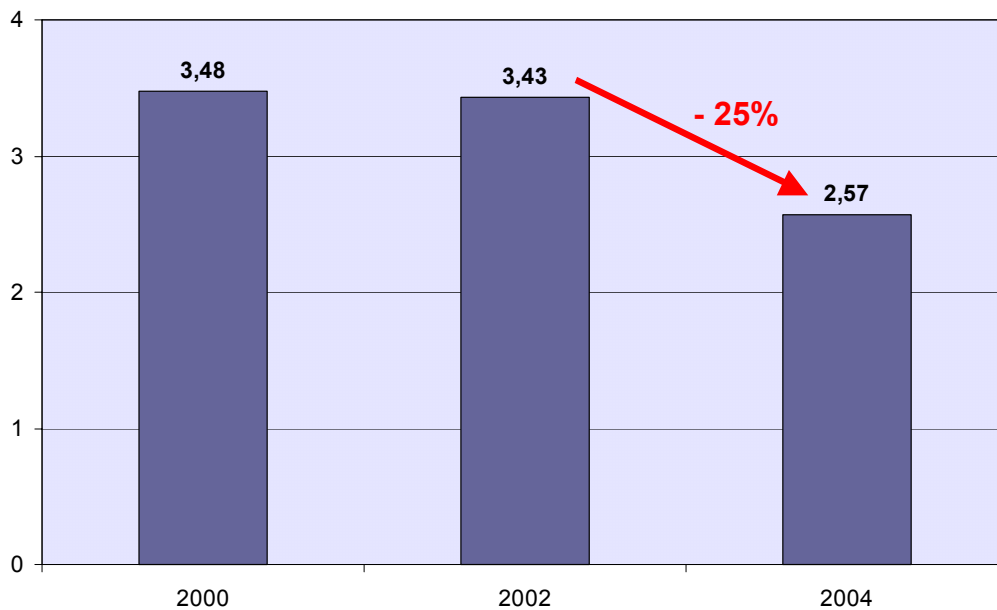
Cette approche unique et axée sur des résultats rapporte. Nous pouvons dès lors combiner le focus sur des simplifications concrètes avec une approche systématique des charges administratives. Lors des rencontres internationales, nous avons pu constater qu'on est toujours fortement intéressé par la force et la valeur ajoutée de cette approche.

4 Résultats de l'enquête du Bureau fédéral du Plan en matière de charges administratives

Tous les deux ans, le Bureau fédéral du Plan dresse un aperçu des charges administratives pour les entreprises belges. Le nombre d'heures et les coûts entraînés par les obligations administratives sont mesurés moyennant une enquête qui a été remplie par presque 1000 entreprises représentatives. Le Bureau fédéral du Plan a déjà mené deux enquêtes en 2000 et en 2002.

En 2002, le Bureau fédéral du Plan a chiffré que les charges administratives s'élevaient à 3,48% du PIB. Deux ans plus tard, en 2004, le Bureau a constaté une baisse légère et le poids des charges administratives a baissé à 3,43% du PIB. La troisième enquête 2006 indique clairement qu'il y a eu une rupture de tendance. En 2 ans, le poids des charges administratives pour les entreprises a baissé d'un quart jusqu'à 2,57% du PIB.

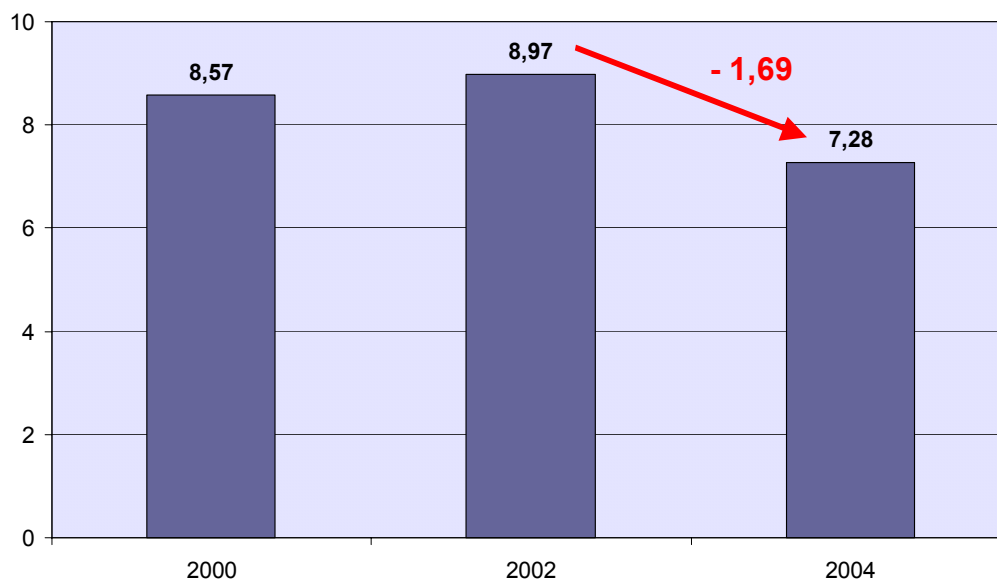
Charges administratives en % PIB



Source: Bureau fédéral du Plan

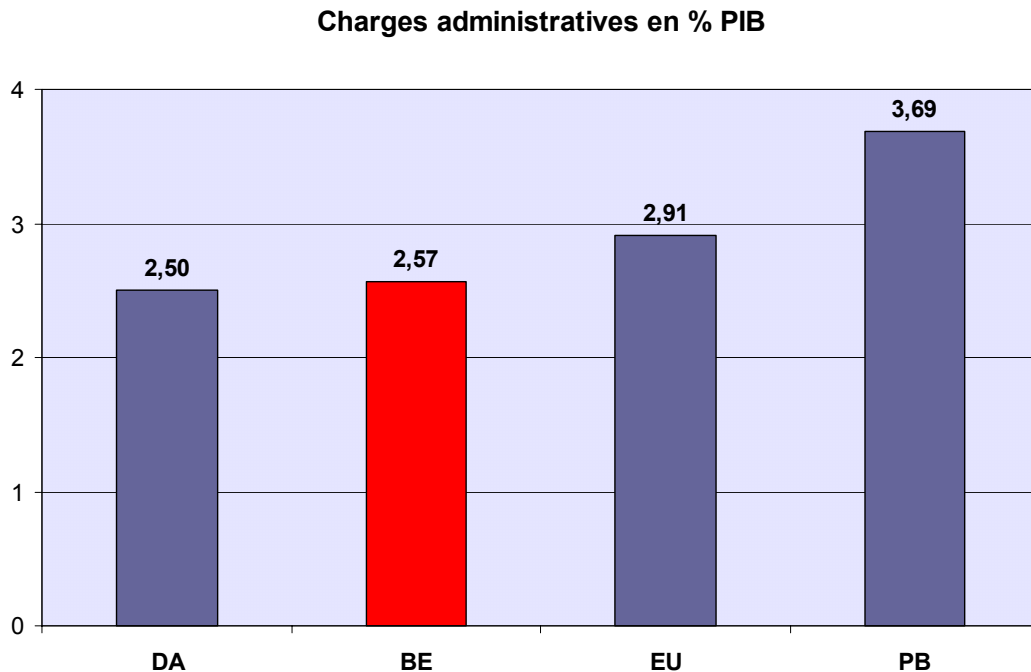
En chiffres absolus, il s'agit d'une réduction des charges à concurrence de 1,69 milliard d'euros.

Charges administratives en milliards d'euros



Source: Bureau fédéral du Plan

Le poids des charges administratives pour les entrepreneurs belges est maintenant plus bas que celui aux Pays-Bas (3,69% du PIB) et aux Etats-Unis (2,91% du PIB).



Cette baisse spectaculaire des charges administratives démontre clairement que l'approche unique de Kafka contre les tracasseries marche vraiment.

5 Priorités pour 2006

L'action de simplification sera poursuivie en 2006 selon l'approche précitée: prêter attention aux simplifications concrètes pour les citoyens et les entreprises en poursuivant l'exécution du plan Kafka.

5.1 Réalisations supplémentaires XII Œuvres

Œuvre VI: Collecte unique des données citoyens

Un audit sera effectué auprès des clients du registre national en collaboration avec les services de l'Intérieur. L'objectif en est d'examiner quelles actions doivent être prises au niveau juridique, informatique et/ou organisationnel pour que ces clients puissent effectivement utiliser les données du Registre national. Nous voulons ainsi éviter que le citoyen doit se rendre à sa commune pour y réclamer des informations du Registre national sous forme d'attestations.

Dans une phase suivante, on adaptera les procédures par client en fonction des résultats de cet audit. De la sorte, les attestations deviennent graduellement superflues.

Œuvre VII: Formulaire unique pour les starters

Il sera possible de lancer une entreprise en 3 jours grâce au lancement électronique en modernisant les procédures pour la création et grâce à la simplification de la législation d'établissement. La durée de lancement prenait encore 56 jours pour les sociétés en 2002 et 26 jours en 2005. L'objectif est de réduire la durée à 3 jours à partir de 2006. Dans une première phase, nous élaborerons quelques projets pilotes en collaboration avec un certain nombre de bureaux de notaires. Ensuite, ce système sera élargi à toutes les de sorte que toutes les sociétés en train de démarrer peuvent en tirer profit.

5.2 Simplifications supplémentaires

Les graphiques susmentionnés démontrent qu'il y aura encore beaucoup de simplifications supplémentaires en 2006. Par exemple:

La suppression des timbres-amendes

En collaboration avec la Poste et la police, nous examinons comment nous pouvons supprimer le paiement par timbres-amendes des perceptions immédiates pour les infractions à la réglementation de la circulation. L'objectif est d'introduire la possibilité de payer par virement à partir d'avril 2006 sans toutefois porter préjudice aux possibilités de contrôle et de suivi pour la police et le parquet.

Simplification ultérieure de la législation d'établissement

La simplification précitée de la législation d'établissement sera poursuivie en 2006 en collaboration avec la Ministre des Classes moyennes. Nous examinerons quelles professions supplémentaires peuvent être exemptées de ces obligations. En outre, nous examinerons comment les exigences en matière de diplôme et d'expérience pratique peuvent être mieux ciblées sur les nécessités de la profession.

Pour ce qui est du secteur de la construction, on examinera comment les conditions d'établissement peuvent être modernisées moyennant un système de groupement. Cet examen se déroulera en concertation avec les représentants de ce secteur.

6 Conclusion

Kafka apporte des résultats. 70% du plan Kafka a été exécuté en 27 mois. Grâce à ces bons résultats, le poids des charges administratives a baissé de pas moins de 25% entre 2002 et 2004. La réduction des charges administratives représente une diminution des coûts de 1,7 milliard d'euros pour les entreprises. Les charges administratives en Belgique sont désormais plus basses que celles aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.

Ce progrès significatif est principalement dû à l'approche unique de ce Gouvernement envers les tracasseries administratives. Cette approche souligne sans cesse l'importance des simplifications concrètes pour les citoyens et les entrepreneurs.

Après plusieurs décennies de défaitisme, nous avons enfin bon espoir. Le tanker a pris une autre direction. Pour la première fois en 175 ans de Belgique, nous parlons de moins de règles au lieu de plus, de moins de charges et de plus d'envies.

Mais on a encore un bon bout de chemin à faire. C'est la raison pour laquelle je poursuivrai l'exécution ultérieure du plan Kafka avec persévérance, ensemble avec les autres membres du Gouvernement.

Vincent VAN QUICKENBORNE
Secrétaire d'Etat à la Simplification administrative,
adjoint au Premier ministre